



PROCÈS-VERBAL N° 19

REUNION DU 23/11/18

INFORMATIONS AUX CLUBS de U 7 à 19

Permanence sportive

Nous avons constaté de mauvaises procédures dans la gestion des informations liées à la procédure sportive qui nuisent considérablement au bon déroulement de nos compétitions. Parmi les principales irrégularités, on peut noter entre autres, en cas d'arrêt municipal ou de forfait :

- Permanence sportive non avisée ;
- Différents acteurs non prévenus : clubs visiteurs, arbitres, délégués, accompagnateurs ; - - Des auteurs de courriels non identifiables, absence des noms, prénoms, fonctions, clubs) ; - Des équipes, des arbitres et délégués qui se déplacent alors que les matchs sont annulés pour impraticabilité de terrain notifiée par arrêtés municipaux. - Arrêtés municipaux non transmis ou transmis aux mauvais destinataires.

Le site du District édite chaque semaine les coordonnées du dirigeant du District qui assure la permanence sportive du week-end, Vous y trouvez également le memo sur lequel sont identifiées les principales questions règlementaires notamment le texte de l'article 71 des règlements sportifs relatifs aux terrains impraticables, etc...

Seules les communications provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur Footclubs sont prises en compte conformément à l'article 6 des RS du District".

Vous voudrez bien transmettre à tous vos responsables d'équipes les procédures règlementaires à respecter.

TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59

Port : 06.78.52.42.59

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Autorisations de tournois accordées :

VALLIS AUREA FOOT (futsal)

Vétérans le 11/01/18

U 11, U 1 le 21/04/19

U 9 le 22/04/19

CATEGORIE U 9 et U 7

Responsable :

Thomas FUSTIER - Port : 06.60.27.23.81

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.f

Rappel

Nous rappelons que tous les joueurs doivent être licenciés

Un contrôle du nombre de licences est effectué

L'horaire officiel des plateaux est samedi à 10h 30 pour les U 7, samedi à 14h 00 pour les U 9

Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin pour les U 9 ou le samedi après midi pour les U 7.

Dans ce cas, le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

Prochains plateaux

Le 01/12/18

Nous comptons sur vous pour que l'opération « foot de cœur » soit une réussite.

CATEGORIE U11

Responsable :

Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courrier reçu: SC BOURG ST ANDEOL, US MONTELMAR, US PEYRINS, SC CRUAS, FC St DIDIER S/AUBENAS, JAUJAC SP, EA MONTVENDRE

Calendrier:

La journée initialement prévue le Samedi 17 Novembre est reportée au Samedi 01 Décembre.

La journée du 11 Mai 2019 est reportée au 18 Mai 2019.

Les calendriers sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions.

Ces nouveaux calendriers portent les modifications enregistrées sur l'ensemble des PV.

Les clubs sont priés de prendre en compte les dernières modifications ci-dessous. Ces modifications portent donc sur les poules suivantes :

- **Bourgeons** : Poules O et P.

Bourgeons :

Poule O: BG ST ANDEOL 3 remplace Exempt 32.

Poule P: JAUJAC SP 1 remplace Exempt 34.

Pour rappel, les dates des plateaux sont des dates officielles de compétition. Les absences sont considérées au titre des forfaits journées et amendées comme telles.

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

Feuille de matchs : Les feuilles de plateau seront scannées sous format .pdf, par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du non déroulement d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés. Il est demandé aux clubs de ne pas faire un message unique multi-catégories.

RAPPEL IMPORTANT :

Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entraînera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.

Rassemblements féminins :

Suite à différents échanges avec les clubs ci-dessous :

AS CORNAS

OLYMPIQUE VALENCE

MONTMEYRAN

GROUPEMENT ROUSSILLON

FC EYRIEUX EMBROYE,

Et afin de promouvoir le football féminin chez les plus jeunes, un programme de rassemblements d'équipes exclusivement pour les joueuses nées en 2010-2009-2008-2007 est en construction:

Les dates suivantes sont retenues pour l'organisation de plateaux U11F :

10 Novembre 2018, 01 Décembre 2018, 15 Décembre 2018, 19 Janvier 2019 et 26 Janvier 2019.

Les lieux de ces plateaux sont en cours de détermination.

Les clubs disposant d'une ou plusieurs équipes U11 féminines souhaitant intégrer la formule prendront contact avec le responsable de la catégorie U11 de la Commission des Jeunes du District (coordonnées en entête).

Préparation 2^e Phase : Nous enregistrons dès maintenant les desiderata des clubs pour le déroulement de la 2^e phase de la saison qui débutera le 02 Février 2019. Les clubs souhaitant inscrire de nouvelles équipes, faire évoluer leurs équipes à des niveaux différents de celui de la 1^{ère} phase feront parvenir leurs souhaits avant le 14 Décembre 2018, par courrier à en-tête du club, ou mail officiel du club, à la commission des Jeunes.

Prochain Rendez-vous U11 :

-Samedi 01 Décembre : Plateaux non joués le 17 Novembre 2018.

CATEGORIE U13

Responsables :

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32

Thomas FUSTIER- Port : 06.60.27.23.81

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Matches en retard

Les clubs doivent se mettre d'accord pour trouver une date et en informer la Commission de Jeunes

Les matchs devront tous être joués **pour le 06/02/19**

CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Matches en retard

Les matchs non joués à cause d'arrêtés municipaux ont été reprogrammés par la Commission des Jeunes

Veillez consulter le site du District ou footclubs

Pour toutes modifications pensez à respecter le délai des 12 jours

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U17

Responsable :

Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Matches en retard

Les matchs non joués à cause d'arrêtés municipaux ont été reprogrammés par la Commission des Jeunes

Veillez consulter le site du District ou footclubs

Pour toutes modifications pensez à respecter le délai des 12 jours

CATEGORIE U19

Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Coupe GAMBARDELLA

Félicitations au club de CREST AOUSTE pour sa qualification au 7^{ème} tour de coupe GAMBARDELLA.

Le match RHONE CRUSSOL – ANDREZIEUX est reporté au 02/12/18

FUTSAL

Responsable :

Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courrier reçu: ES MALISSARD, ASL GENISSIEUX, FC 540.

Prochains Rendez vous :

U15 : 05 et 6 Janvier 2019,

U17 : 05 et 06 Janvier (Uniquement Niveau 2),

U13 : 12 et 13 Janvier 2019,

U15F : Report de la journée prévue les 19 ou 20 Janvier 2019 aux 26 ou 27 Janvier 2019.

Les 16 équipes des poules sont concernées

U18F : Report de la journée prévue les 19 ou 20 Janvier 2019 aux 26 ou 27 Janvier 2019.

Les 5 équipes de la poule sont concernées

Catégorie U13 :

Equipes retenues pour le Niveau 1 : ANCONE US 1, BARBIERES BRM 1, BEAUMONTELEGER ES 1, BERG HELVIE AS 1, BG PEAGE FC 1, BG ST ANDEOL SC 1, CENTRE ARDECHE OL 1, CENTRE ARDECHE OL 2, CHABEUIL 1, CHABEUIL 2, DAVEZIEUX 1, DAVEZIEUX 2, EYRIEUX EMBROYE FC 1, FOOT MONT PILAT 2, HAUTERIVES 1, MONTELMAR FC 1, MONTELMAR FC 2, PIERRELATTE 1, PIERRELATTE 2, PORTES VALENCE FC 1, FC RAMBERTOIS 1, RHODIA CLUB 1, RHODIA CLUB 2, RHONE CRUSSOL 1, RHONE CRUSSOL 2, RHONE VALLEES 1, RUOMS OL 1, SARRAS 1, ST JEAN MUZOLS 1, ST ROMAIN SURIEU 1, TOURNON RC 1, TOURNON RC 2, FC TRICASTIN 1, VALDAINE FC 1, VALLIS AUREA 1, VALLIS AUREA 2.

Equipes retenues pour le Niveau 2 : FC 540 1, ALLAN FR 1, BARBIERES BRM 2, BAS VIVARRAIS 1, FC BG LES VALENCE 1, FC BG LES VALENCE 2, BG ST ANDEOL 2, CHATO9 GALAURE 1, CHATO9 RHONE 1, CHAVANAY 1, CLERIEUX ST BARDOUX FC 1, CRUAS SC 1, SC CRUAS 2, AS DOLON 1, AS DOLON 2, DROME PROVENCE 1, EYRIEUX EMBROYE FC 2, FCAEP EURRE 1, FOOT MONT PILAT 1, ES MALISSARD 1, MAUVES RC 1, MAUVES RC 2, MONTMEYRAN US 1, MOURS US 1, PEYRINS US 1, PORTES VALENCE FC 2, RHONE VALLEES 2, RUOMS OL 2, ST DIDIER S/AUBENAS 1, ST MARCEL VALENCE 1, SUD ARDECHE AS 1, VALDAINE FC 2, FC VALENCE 1, FC VALENCE 2, VERNOUX AS 1.

Catégorie U15 G

Equipes retenues pour le Niveau 1 : BEAUMONTELEGER, BG ST ANDEOL, CHAVANAY, BARBIERES BRM, DAVEZIEUX, FOOT MONT PILAT, MONTELMAR FC, MOURS, NORD DROME, PIERRELATTE, PONT LA ROCHE, RHONE CRUSSOL, RHONE VALLEES, ST RESTITUT, TOURNON HERMITAGE, FC TRICASTIN, VALLEE JABRON, VALLIS AUREA.

Equipes retenues pour le Niveau 2 : FC 540, ANCONE US, BERG HELVIE, BG VALENCE, CHATO9 RHONE, EYRIEUX EMBROYE FC, FC GOUBETOIS, HAUTERIVES, ESP HOSTUN, MONTMEYRAN, PEYRINS ST DONAT, PORTES VALENCE FC, FC RAMBERTOIS, RHODIA CLUB, ROCHEMAURE US, SARRAS, ST JEAN MUZOLS, ST MARCEL VALENCE.

Catégorie U17:

Equipes retenues pour le Niveau 1 : BERG HELVIE, CHAVANAY, DAVEZIEUX, ES MALISSARD, FC MONTELMAR, NORD DROME, PEYRINS ST DONAT, PIERRELATTE, PORTES VALENCE, RHONE VALLEES, TOURNON HERMITAGE, VALLEE JABRON.

Equipes retenues pour le Niveau 2 : FC 540, ANCONE US, BEAUMONTELEGER, BG PEAGE, FC BOURG VALENCE, CHATO9 RHONE, CRUAS SC, EYRIEUX EMBROYE FC, FOOT MONT PILAT, AS GENISSIEUX, HAUTERIVES, FC RAMBERTOIS, RHODIA, RHONE CRUSSOL, FC TRICASTIN.